



**Saison 2022-2023 PV de la Réunion
du BUREAU DIRECTEUR
du mercredi 15 Février 2023**

Présents : JM BARLOG, J.P. BLANPAIN, A. CARINCOTTE, JL CARINCOTTE, D BOS, J. DENEUX, C. LELEU, P ROBILLART

Excusés : B. DANDEL, J.P. PIHET

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean Louis CARINCOTTE, ouvre la séance et souhaite à tous la bienvenue.

Activités du Président

Jean Louis CARINCOTTE a participé aux vœux de la Maison des sports, il a assisté aux Matches DM1 Longuenesse / Etaples, U20 Wimereux / Lille, R2M Ecault / Outreau. Il s'est rendu au Séminaire à Troyes avec Jacques et Annie et a participé à différentes visio-conférences.

Quelques sujets importants sont à aborder ce soir notamment :

- L'embauche d'un CTA en temps partagé

Dans un premier temps **Jean-Louis CARINCOTTE** présente le tableau des coûts communiqué par la Ligue avec une estimation à 4 600€ annuels + frais de déplacement, ainsi que la fiche de poste pour le recrutement.

Jean Paul BLANPAIN et **Didier BOS** s'inquiètent des frais de déplacement qui selon eux pourraient être exorbitants en raison de l'étendue du territoire.

Jean Louis confirme que des solutions seront étudiées pour éviter cela, notamment le fait de proposer un bureau au siège de LILLERS d'où le CTA pourrait par exemple dispenser les formations.

Pascal ROBILLART explique que ce poste est normalement financé avec le fond de développement dédié. Il s'agit d'un tronc commun. On y reprend les actions à destination des départements.

Jacques DENEUX pose la question justement de ce que les départements n'auront plus besoin de faire avec le déploiement de ce nouveau poste ? Ce nouvel intervenant a pour objectif de monter le niveau de formation des arbitres de nos départements. L'objectif n'est pas de remplacer le CTA actuellement en place à la Ligue.

Jean Louis CARINCOTTE évoque la proposition de Paul MERLIOT de venir expliquer le bienfondé de cette embauche. Les membres du bureau sont favorables à cette proposition. Jean Louis invitera M MERLIOT lors du prochain comité.

- L'hébergement des sélections à ARDRES

Pour le week-end de la pentecôte le club de ARDRES a des difficultés à trouver les hébergements nécessaires pour environ 14 personnes. Le comité est en quête de trouver une solution d'hébergement genre gîte ou autre. Jean Louis va également demander à la Ligue le prêt d'un véhicule pour les déplacements.

- Les règlements

Catherine LELEU évoque la mise à jour des règlements qui avait été discutée lors de précédentes réunions. Certains articles sont à revoir. Ce travail doit se faire en accord avec la sportive. Ce sujet a été discuté avec Jean Louis CARINCOTTE et la proposition est faite d'impliquer un membre du comité pour piloter ce travail. Jean Louis va le proposer à Isabelle COPPENS. Si elle est d'accord un petit groupe de travail pourra être mis en place. **Jean Paul BLANPAIN** et **Didier BOS** se disent volontaires pour y participer.

Commission sportive jeunes – Didier BOS

U18 FEMININ PROMOTION

Poule B

Rencontre N°1840 du 04/02/23 AS USO BRUAY LABUISSIÈRE / RC LENS l'équipe de RC LENS ne s'est pas déplacée à

USO BRUAY LABUISSIERE

L'équipe de RC LENS perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 100€ à la charge RC LENS

U15 FEMININ PROMOTION

Poule B

Rencontre N°2847 du 28/01/23 BC MERICOURT / BC LIEVINOIS l'équipe de BC MERICOURT n'a pas reçu l'équipe de BC LIEVINOIS.

L'équipe de BC MERICOURT perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 80€ à la charge BC MERICOURT

Poule D

Rencontre N°2855 du 28/01/23 BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 / BC ARDRES. Dans l'équipe de BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 participation de 6 joueuses mutées au lieu de 5 autorisées

L'équipe de BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2

U13 FEMININ PROMOTION

Poule H

Rencontre N°3112 du 14/01/23 AL DESVRES / BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 participation de l'entraîneur BARBIER Alice de l'équipe BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 qualifié à la date de la rencontre avec une licence 0 sans certificat médical, ce type de licence ne permet pas d'occuper cette fonction.

L'équipe de BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 30€ à la charge BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2.

U13 MASCULIN PROMOTION

Poule B

Rencontre N°2642 du 28/01/23 AS BC VIOLAINES / AS COURRIERES l'équipe de AS COURRIERES ne s'est pas déplacée à BC VIOLAINES.

L'équipe de AS COURRIERES perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 80€ à la charge AS COURRIERES

Poule K

Rencontre N°2668 du 28/01/23 A. BUCAILLE BOULOGNE / OBC FRETHUN, l'équipe de OBC FRETHUN ne s'est pas déplacée à A. BUCAILLE BOULOGNE. L'équipe de OBC FRETHUN perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 60€ à la charge de OBC FRETHUN

Poule N

Rencontre N°2718 du 04/02/23 AS CUCQ BASKET / AS HESDIGNEUL HESDIN L'ABBE, l'équipe de AS CUCQ BASKET n'a pas reçu l'équipe de AS HESDIGNEUL HESDIN L'ABBE.

L'équipe de AS CUCQ BASKET perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 60€ à la charge de AS CUCQ BASKET

U17 MASCULIN PROMOTION

Poule B

Rencontre N°1614 du 14/01/23 AS COURRIERES / BC VIOLAINES, l'équipe de AS COURRIERES n'a pas reçu l'équipe de BC VIOLAINES.

L'équipe de AS COURRIERES perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 50€ à la charge de AS COURRIERES

Rencontre N°1675 du 04/02/23 RC ARRAS / AS COURRIERES, l'équipe de AS COURRIERES ne s'est pas déplacée à

RC ARRAS.

L'équipe de AS COURRIERES perd la rencontre par forfait.
Pénalité financière de 100€ à la charge de AS COURRIERES

Poule F

Rencontre N°1686 du 04/02/23 BC BLENDECQUES St OMER / OMNISPORT AIROIS, l'équipe de BC BLENDECQUES St OMER n'a pas reçu l'équipe de OMNISPORT AIROIS.
L'équipe de BC BLENDECQUES St OMER perd la rencontre par forfait.
Pénalité financière de 100€ à la charge de BC BLENDECQUES St OMER

Poule G

Rencontre N°1659 du 28/01/23 FERQUES BC 1 / BC MARCK l'équipe de BC MARCK ne s'est pas déplacée à FERQUES BC 1
L'équipe de BC MARCK perd la rencontre par forfait.
Pénalité financière de 100€ à la charge BC MARCK

U15 MASCULIN PROMOTION

Poule G

Rencontre N°2344 du 10/02/23 OMNISPORTS AIROIS / ALP HAILLICOURT l'équipe de ALP HAILLICOURT ne s'est pas déplacée à OMNISPORTS AIROIS
L'équipe de ALP HAILLICOURT perd la rencontre par forfait.
3ème notification entraînant le forfait général de l'équipe de ALP HAILLICOURT
Pénalité financière de 120€ à la charge ALP HAILLICOURT

Poule I

Rencontre N°2349 du 04/02/23 RINXENT HYDREQUENT BC / AS PETIT COURGAIN l'équipe de AS PETIT COURGAIN ne s'est pas déplacée à RINXENT HYDREQUENT BC
L'équipe de AS PETIT COURGAIN perd la rencontre par forfait.
Pénalité financière de 80€ à la charge AS PETIT COURGAIN

Poule J

Rencontre N°2173 du 03/12/22 ESSM LE PORTEL 2 / AS HESDIGNEUL HESDIN L'ABBE 2 l'équipe de AS HESDIGNEUL HESDIN L'ABBE 2 ne s'est pas déplacée à OMNISPORTS AIROIS
L'équipe de AS HESDIGNEUL HESDIN L'ABBE 2 perd la rencontre par forfait.
Pénalité financière de 40€ à la charge AS HESDIGNEUL HESDIN L'ABBE 2

2ème Phase

A noter le forfait général de l'équipe de OBC FRETHUN en U13M, mail du Président du club en date du 26/01/2023
Pénalité financière de 90€ à la charge OBC FRETHUN

DECISION A PRENDRE PAR LE BUREAU

Mail du 10 février de Mme Cuvillier secrétaire du club de DAINVILLE

Je me permets de vous écrire, suite à une amende que nous venons de recevoir, et que vous trouverez ci-dessous.
Alors je ne conteste pas le fait que j'ai fait la demande de dérogation le jeudi 8 décembre pour un match programmé initialement le samedi 10 décembre. Mais cette dérogation a été faite suite à un contexte particulier et c'est pour cela que je vous demande votre indulgence. Notre coach a malheureusement perdu son papa cette semaine-là, vous comprendrez donc qu'il ne pouvait pas être présent pour coacher son match, et les autres coachs étaient tous pris ce week-end-là, c'est pour cela qu'il a été reporté un mercredi, afin de trouver un coach de substitution.
J'espère que vous comprendrez et accepterez d'annuler cette amende suite à cette circonstance particulière.

Didier BOS explique les conditions particulières de ce report mais regrette néanmoins l'absence d'information auprès du responsable de championnat ce qui aurait évité les désagréments occasionnés. De ce fait, il propose aux membres du bureau qu'une amende réduite à 20€ soit appliquée.

Abstention 1

Oui 8

Commission sportive seniors – Jean-Paul BLANPAIN

PV COMMISSIONS SPORTIVE « SENIORS »

NOTIFICATIONS

Peu de notifications à relever depuis la réunion du comité de janvier. Il est vrai que le nombre de journées de championnats était peu nombreuses. Félicitations toutefois aux joueurs et aux clubs.

Deux notifications donc à valider dont l'une date d'une rencontre de décembre qui n'avait pu être validée lors de la réunion du comité de janvier.

Championnat DM2 (EXCELLENCE MASCULINE°)

- Match 382 ASOB CARVIN / RC ARRAS DU 14.01.23 dans le cadre du championnat D2M

L'équipe du RC ARRAS ne s'est pas déplacée à CARVIN ; d'où forfait et amende (60€).

A noter que le match retour est reprogrammé à CARVIN le 22 avril à 20H30.

Championnat DM3 (EXCELLENCE MASCULINE)

- Match 382 BC DAINVILLE / BC DOUVIRIN DU 17.12.22 dans le cadre du championnat D3M (Poule A)

L'équipe du BC DOUVIRIN ne s'est pas déplacée à DAINVILLE ; d'où forfait et amende (60€).

A noter que le match retour est reprogrammé à DAINVILLE le 05 avril à 20H30.

- Clubs non en conformité avec l'Article 9.1.4 des règlements (**Règlement fédéral**)

« Les joueurs non brûlés d'une équipe peuvent uniquement participer aux rencontres de la division immédiatement inférieure dans laquelle leur association est engagée pour la saison en cours. Si un club possède plus de deux équipes engagées tout joueur ayant participé à une rencontre de l'équipe première ne pourra plus participer aux rencontres des équipes 3 et suivantes »

EUROPALE (C)

Le joueur Rémi DELPIERRE (VT048681) a évolué avec l'équipe A du club lors des journées 3 (8/10) – 10 (14/01) – 11 (20/01) – 13 (05/02) disputant le championnat RM3.

Il ne devait en aucun cas plus évoluer avec l'équipe C du club à compter du 09/10 engagée dans le championnat DM3.

La rencontre jouée le 08.02 (8^e journée) à laquelle il a participé se voit perdue par pénalité (1^{ère} notification) et amende de 60€.

N.B => la rencontre dans le cadre de la 5^e journée jouée le 07.10 reste validée.

AL OSTROHOVE (C)

Les joueurs Simon BEAUGRAND (VT040343) et Alexis BOUVERNE (VT044971) ont évolué avec l'équipe A du club respectivement les journées 1 (24.09) – 4 (15.10) – 8 (19/11) – 15 (04/02) – 16 (11.02) et 5 (29/10) – 6 (05/11) – 15 (04/02) disputant le championnat RM2.

Le premier (Simon) ne devait en aucun cas faire partie de l'effectif de l'équipe C du club évoluant dans le championnat DM3 à compter du 25.09 et le deuxième (Alexis) à compter du 30/10. **Les rencontres auxquelles ils ont participé l'un ou l'autre après ces dates se voient perdus par pénalité à savoir celles comptant pour les 1^{ère} (08/10) – 7^e (26/11) - 10^e (14/01) – 11^e (21/01) - 13^e (04/02) sont perdues par pénalité (1^{ère} notification) et amende de 60 €**

AL COQUELLES (C)

Les joueurs Simon BEAUGRAND (VT040343) , Alexis BRULIN (VT038624) et Enzo MAMETZ (VT0310399) ont évolué avec l'équipe A du club dans le cadre du championnat RM2 respectivement pour le 1^{er} lors des journées 1 (24/09)– 4 (15/10) – 5 (29 /10) – 12 (14/01) – 13 (21/01) – 15 (04/02) , pour le 2^e journées 1 (24/09) – 4 (15/10)– 12 (14/01)– 15 (04/02) et le 3^e journée 5 (29/10) – 12 (14/01) – 13 (21/01) – 14 (28/01) - 15 (04/02) – 16 (11/02).

« Simon » et Alexis ne devaient en aucun cas participer avec l'équipe C du club évoluant dans le championnat DM3 poule E à compter du 25/09 et Enzo à compter du 30.10 . 1

. Les rencontres auxquelles ils ont participé l'un ou l'autre après ces dates se voient perdus par pénalité à savoir celles comptant pour les 4^{ère} (05/11) – 6^e (19/11) - 9 (17/12) sont perdues par pénalité (1^{ère} notification) et amende de 60 €

DIVERS

- La commission sportive s'est étonnée que l'une des fautes techniques de la Rencontre du championnat D3M (Poule E du 29.01 notifiée sur la feuille de match « CONTESTATIONS » puisse être supprimée dans une sorte de « catimini » et souhaiterait avoir plus de précisions.
- Evocation du courrier du club d'ALLOEU suite à la rencontre du 4 février à RUITZ dans le cadre du championnat D1M.

CDO – Pascal ROBILLART

Pascal ROBILLART précise qu'il a fait suivre aux arbitres les notes concernant les discriminations. Emploi du CTA évoqué en début de réunion.

Mini Basket – Jean-Michel BARLOG

Jean Michel BARLOG revient sur les bracelets distribués gratuitement lors de la dernière AG et qui vont maintenant en deuxième saison être payant à hauteur de 50% pour les clubs le reste étant à la charge du comité.

Jean Michel évoque le départ en retraite de Gilles MALECOT à la FFBB et se pose la question de son remplacement. Il était prévu que Gilles intervienne lors du Forum mini.

Pour information les plateaux se déroulent plutôt bien dans les différents secteurs avec une bonne participation.

Commission technique – Jean-Paul PIHET

CR envoyé par Jean Paul PIHET en son absence

- **SELECTIONS U13 FILLES ET GARCONS :**

Le CIC U13 se déroulera du 15 au 17 février 2023 à Rouen.

Les joueuses et joueurs du Pas de Calais sélectionnés sont :

- Onnee Zélie (Arras Pays d'Artois) – Porez Eleonore (Escaudain) – Vaissiere Kiara (Arras Pays d'Artois)
- Bogaert Romain (Dainville) - Cottreel Yann (Salomé) – Kabbah Juliann (ESSM Le Portel) – Petipre Loucas (ESSM Le Portel) – Richez Maé (Liévin)

La CTF Frédérique DAMIENS encadrera le CIC, le CIS et le TIZ.

Les autres dates prévues dans le calendrier :

- Du 19 au 21 mars 2023 : entrées au pôle espoir de Wattignies
- CIS U13 à Rouen du 17 au 19 avril 2023
- TIZ U13 à Voiron du 17 au 21 mai 2023
- Du 27 au 29 mai 2023 : tournoi international à Ardres (pour les garçons uniquement)

- **SELECTIONS U12 FILLES ET GARCONS :**

Les différentes dates prévues en plus des entraînements :

- Le dimanche 26 février 2023 : plateau avec le Nord : Armentières en filles et Dourges en garçons
- Le dimanche 30 avril 2023 : plateau avec le Nord
- Le dimanche 14 mai 2023 : tournoi Hauts de France avec les 5 comités
- Du 1^{er} au 4 juillet 2023 (dates à confirmer) : CIC U12

- **SELECTIONS U11 FILLES ET GARCONS :**

Toutes les sélections sont bien en place.

Geoffrey Lestienne : entraîneur de la sélection U11 Artois souhaite arrêter pour raison familial, toutefois, Benoit Fiquet le remplacera.

La date des inter districts est prévue le lundi 8 mai 2023. Si votre club est intéressé pour l'organisation de cette journée (qui entre dans le challenge de l'excellence sportive), merci de le faire savoir en contactant Frédérique DAMIENS à cd62technique@orange.fr afin qu'elle vous envoie le cahier des charges.

La candidature sera à envoyer avant le **vendredi 24 février 2023**.

A ce jour : 3 clubs sont candidats : Wimille Wimereux – Bruay la Buissière et Longuenesse

- **FORMATION ENTRAINEUR :**

Les formations « Brevet Fédéral » ont commencé, si vous souhaitez avoir des informations, merci de vous rendre directement sur le site de la ligue régionale Hauts de France.

- **AIDE TECHNIQUE CLUBS :**

La CTF s'est rendu à Béthune et ira prochainement à St Nicolas lez Arras

- **CHALLENGE BENJAMINS BENJAMINES :**

Les finales départementales dans le Pas de Calais se sont déroulées le mercredi 8 février 2023 à Dourges.

Un grand merci au club pour l'accueil et les nombreux bénévoles présents pour cette manifestation.

Résultats :

	Nom du licencié	Club Participant	Année	Marine JOHANNES	Nicolas BATUM	Sandrine GRUDA	Evan FOURNIER	Total	
1	GHYS Lisie	ACLPA CALAIS	2010	12	13	11	10	46	
2	MARTEL Lilou	ARRAS PABF	2010	12	9	16	5	42	
3	VAISSIERE Kiara	ARRAS PABF	2010	8	12	15	6	41	
4	TYRION Chloe	ARRAS PABF	2010	12	13	14	2	41	
5	RAVEZ Anaëlle	ARRAS PABF	2011	12	10	8	10	40	
6	LOUVET Romane	ACLPA CALAIS	2010	12	11	12	3	38	
7	LIGNIER Elise	ARRAS PABF	2011	10	12	10	5	37	
8	JOPS Abigaëlle	ARRAS PABF	2010	10	12	5	9	36	
9	DEVOS Victoire	ACLPA CALAIS	2010	12	14	3	7	36	
10	PIERRE-JOSEPH Elena	ARRAS PABF	2011	8	14	6	7	35	
11	DUPONT Lilou	ARRAS PABF	2010	12	12	7	4	35	
12	LACROIX Philipine	ACLPA CALAIS	2010	8	11	6	8	33	
13	COUVELARD Lily	NEUFCHATEL	2010	8	10	9	6	33	
14	DUMUR Leana	ACLPA CALAIS	2010	10	10	8	4	32	
15	MANSILLA Lina	ACLPA CALAIS	2011	4	10	8	9	31	
16	CHAROLLE Mathilde	ARRAS PABF	2011	12	7	5	6	30	
17	BODART Mélissa	ACLPA CALAIS	2011	12	11	2	4	29	
18	COLPAERT Clemence	ACLPA CALAIS	2010	10	7	2	8	27	
19	LEVASSEUR Lola	ACLPA CALAIS	2010	8	8	4	7	27	
20	BOGAERT Lena	ST NICOLAS	2010	4	11	4	7	26	
22	DELAFORGE Ines	ARRAS PABF	2011	10	5	5	4	24	
21	ANDRIEUX Ambre	ACLPA CALAIS	2011	10	4	10	0	24	
23	ABADJA Jeanne	ARRAS PABF	2011	10	7	2	3	22	
24	GOMEZ Louna	ST NICOLAS	2010	2	7	9	3	21	
25	VERMEULEN Lillie	ST NICOLAS	2010	2	6	6	4	18	
26	HENON Clemence	ACLPA CALAIS	2011	8	6	2	0	16	
27	BUTEZ Romane	ACLPA CALAIS	2011	2	5	4	4	15	
28	NGAMASSI Kate	ARRAS PABF	2011	0	7	3	2	12	
	MAGNIER Elsa	NEUFCHATEL	2010	ABSENTE					
	WENDE Emma	ARRAS PABF	2010	ABSENTE					

	Nom du licencié	Club Participant	Année	Nicolas BATUM	Marine JOHANNES	Evan FOURNIER	Sandrine GRUDA	Total	
1	GOURNAY Justin	ESSM	2010	14	12	11	15	52	
2	BOUQUET Scott	DAINVILLE	2010	13	12	6	15	46	
3	MICHEZ Angel	DAINVILLE	2010	9	8	8	19	44	
4	KABBAH Julian	ESSM	2010	13	12	7	12	44	
5	SAUDEMONT Mathys	DOURGES	2011	12	12	7	12	43	
6	CARON Gaspard	LONGUENESSE	2010	14	14	3	12	43	
7	MAAROF Aram	DAINVILLE	2010	8	14	7	13	42	
8	DELSAUX Louis	DOURGES	2011	12	14	5	11	42	
9	WIERRE Marcelin	DOURGES	2011	12	12	8	8	40	
10	LEPRETRE Jules	ESSM	2010	13	12	7	7	39	
11	DUFOUR Louis	ESSM	2010	12	12	7	8	39	
12	AJARRAY Naim	ST NICOLAS	2011	6	10	11	11	38	
13	BECUWE Mathias	COULOGNE	2011	14	8	8	8	38	
14	LOGEZ Rafael	COULOGNE	2010	9	10	10	7	36	
15	ASSET Zachary	ESSM	2011	8	10	7	11	36	
16	DILLY Nolan	ESSM	2010	9	10	5	12	36	
17	ALGOET Martin	LONGUENESSE	2010	9	10	9	7	35	
18	BERNIER Lenny	DAINVILLE	2010	8	12	3	12	35	
19	ACCART Louka	DOURGES	2010	11	2	14	6	33	
20	THERRY Lenny	ESSM	2010	9	10	9	5	33	
21	BENTOUHAMI Taho	DOURGES	2011	12	10	8	2	32	
22	FONTAINE Antoine	DOURGES	2011	10	10	3	9	32	
23	BROCHET Tiyann	DOURGES	2011	4	10	4	12	30	
24	BAY Louca	LONGUENESSE	2010	7	10	4	9	30	
25	DUMONT Pavel	LONGUENESSE	2010	5	10	2	12	29	
26	DECAUCHY Elyess	NEUFCHATEL	2010	13	8	4	3	28	
27	FOURNIER Noe	ESSM	2010	12	8	4	4	28	
28	HUTIN Nathan	HOUDAIN	2011	6	8	5	4	23	
	NJIOKEM Noe	LONGUENESSE	2011	ABSENT					
	THOREL Arthur	HOUDAIN	2010	ABSENT					

Prochaines dates : Les finales régionales se feront le mercredi 22 mars 2023 après midi. (à Arras : à confirmer)

Les finales nationales se feront le samedi des finales de coupe de France à Paris

Trésorerie – Annie CARINCOTTE

Annie CARINCOTTE informe que le 3^{ème} versement a été demandé, les prélèvements ont été faits. 1 impayé à ce jour. Elle attend le RDV avec KPMG pour la compta. Elle propose de demander des devis afin d'envisager de trouver un cabinet d'expertise comptable plus proche du comité.

Concernant les clubs encore en dette avec la saison dernière, certains ont réglé, pour ceux ne donnant plus de nouvelles un recommandé va être envoyé.

Développement – Jacques DENEUX

Jacques DENEUX annonce qu'avec 14 921 licenciés aujourd'hui on peut espérer que les 15 000 soient pour dans quelques jours. Ce qui sera exceptionnel.

Il revient sur le fait qu'il lui est difficile de fixer une réunion du développement, néanmoins il réfléchit sur les problèmes d'incivilité qu'il n'est pas impossible d'associer au challenge.

Concernant les championnats jeunes Ligue, il fait part d'une décision toute nouvelle de ramener les championnats à 24 équipes afin de palier au problème géographique dont les clubs se plaignent notamment.

Secrétariat Général – Catherine LELEU

Catherine LELEU rappelle qu'un sondage sur le 3X3 a été envoyé dernièrement aux clubs du 62. Devant le très peu de réponses retournées elle a relancé avec Frédéric HAZEBROUCK ce sondage avec une nouvelle échéance. Que ce soit négativement ou positivement elle insiste sur la nécessité d'obtenir l'avis des clubs. Ce sondage sera analysé par Frédéric HAZEBROUCK et Patrice ROMERO. Les résultats seront communiqués ultérieurement.

Concernant les nombreuses notes reçues chaque semaine par les clubs, Catherine LELEU enverra en fin de mois un récapitulatif des notes lui semblant plus importantes pour rappel.

Questions diverses

Concernant les bracelets évoqués précédemment, **Jean Louis CARINCOTTE** indique qu'un sondage va être fait auprès des clubs afin de connaître leurs intentions. Il ne s'agit pas d'acheter à la Fédé des bracelets si les clubs ne s'engagent pas à les prendre effectivement.

L'ordre du jour étant épuisé, **Jean Louis CARINCOTTE** remercie les membres présents pour leur participation.

La séance se termine à 21h00.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62